



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Violence contre les adultes handicapés et personnes âgées

Question écrite n° 40774

Texte de la question

Mme Sandra Boëlle attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les violences en forte hausse contre les adultes handicapés et les personnes âgées depuis le début de la pandémie de covid-19. En 2020, les appels vers la plateforme 3977 dédiée aux violences contre les adultes handicapés et les personnes âgées ont augmenté de 36 %. Depuis le début de l'année 2021, le niveau d'appels est toujours élevé, notamment à cause de maltraitances qui persistent dans les Ehpad et les centres spécialisés. En outre, l'isolement peut déclencher un syndrome de glissement, c'est-à-dire qu'une personne âgée isolée peut se laisser mourir. Ce qui est inquiétant, c'est le risque d'aggravation de la situation dû à l'épuisement des salariés, aux difficultés à trouver du personnel et aux démissions de plus en plus nombreuses, y compris dans les structures de soins à domicile. Ce sont autant de facteurs qui risquent d'augmenter encore les cas de maltraitance. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont les mesures que le Gouvernement va mettre en place pour protéger ces personnes fragiles et isolées contre ces actes inadmissibles et intolérables.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Boëlle](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40774

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 août 2021](#), page 6436

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)